

## Le mot du maire

Dans quelques jours, la France entière marquera le centenaire de la fin de la première guerre mondiale qui aura fait plus de dix-huit millions de morts de par le monde. La cérémonie de 11 novembre 2018 aura donc un caractère particulier et des enfants de notre école seront présents, comme ils l'étaient pour le 8 mai 2018.

Vous êtes tous attendus à 11h30 devant notre petit cimetière pour cet instant de recueillement à la mémoire de toutes les victimes, civiles et militaires, de cette guerre dont on a cru naïvement qu'elle serait la dernière.

De plus, et parce que cette commémoration du centenaire est exceptionnelle, la compagnie de théâtre Dédicaces, bien connue en Valdaine et autour du lac de Paladru, a monté un spectacle sur cette période, intitulé « Le café de la paix » et qui sera donné dans la salle de la mairie le **dimanche 4 novembre à 10h30**.

Le comédien Philippe Renard a souhaité en effet produire ce spectacle dans la salle du conseil municipal et des mariages, salle qui reste symboliquement le lieu où sont prises les décisions par l'autorité locale.

Ce spectacle est gratuit et vous êtes donc les bienvenus ce dimanche matin 4 novembre pour entendre cette histoire où se côtoient la guerre et la paix.

Novembre est aussi le mois du réel début de l'hiver avec la chute des feuilles et bien sûr celle des premières neiges. Comme chaque année, la commune engagera les moyens nécessaires au déneigement de nos voiries communales, et je remercie déjà Jérôme Ugnon-Fleury et son équipe qui auront la tâche difficile de faire au mieux pour que nous puissions circuler en toute sécurité malgré la neige et le verglas. Mais, comme nous le rappelons chaque année, il est bien évident que la première mesure à prendre pour affronter l'hiver et des conditions de circulation difficiles, est d'équiper son véhicule correctement. La plupart des retards pris par les engins de déneigement, qu'ils soient communaux ou départementaux, est due à des véhicules en travers de la route en raison d'absence de pneus neige, de pneus en mauvais état ou d'une conduite imprudente.

Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour que l'hiver se passe au mieux sur l'ensemble de nos routes. Quant au Département, la suppression de deux circuits sur dix-sept depuis l'an dernier a entraîné de fait un léger allongement de chacun des circuits, mais tout est mis en œuvre pour que nos deux départementales 28C et 28D soient correctement praticables. Sachez toutefois que le classement de nos départementales à faible circulation ne permet pas en cas de chute de neige importante d'obtenir une route totalement propre et qu'il donc très important d'être en capacité de devoir rouler sur une route qui restera parfois faiblement enneigée.

Au plaisir de vous retrouver le dimanche 4 novembre.



## URBANISME

Pour toute question concernant les autorisations d'urbanisme merci de prendre rendez-vous avec M. Bernard de MONTFALCON au 06 20 66 08 54 ou à l'adresse mail suivante : [bernard.demontfalcon@gmail.com](mailto:bernard.demontfalcon@gmail.com).

Bernard de Montfalcon.

## VIE ASSOCIATIVE

### GYM

Les vacances sont terminées, il est temps de se remettre à la gym.

Afin de débiter la saison 2018/2019, venez nous rejoindre chaque **mercredi de 20h à 21h à la salle des fêtes.**

Depuis le 19 septembre, les cours s'adressent aux adultes et sont animés par des kinés dans une bonne ambiance.

Pour les nouveaux, l'association vous propose de la rejoindre et de participer à deux séances gratuites pour se rendre compte de ce qui est proposé.

On vous attend nombreux...

Pour toutes informations : 04 76 07 62 61/ 06 26 39 64 96

### HÉRON BLEU

La reprise des cours de taïchi chuan et qi gong de L"École du Héron Bleu" DE VELANNE a été effectuée le lundi 17 Septembre à 18 h30 à la salle des fêtes DE VELANNE à côté de la mairie... et le mercredi matin à 9 heures.

Le Héron Bleu donne des cours de tai-chi-chuan traditionnel dont l'enseignement était dispensé par MAITRE NOWAS, Maître disciple du temple de SAHOLIN 32 ème GENERATION.

Relaxation, méditation en mouvement prise de conscience de son corps et à la fois un art martial.

Les exercices sont lents et contrôlés en détente, accompagnés de taïchi martial, et aussi étude du bâton court de ShaoLin.

Dès septembre ....N'hésitez pas à venir essayer.

Deux cours vous seront offerts.



Monique et Yves Blanchin

06 19 89 44 48

## ACCA

La chasse à Velanne

La chasse est avant tout un loisir mais elle rend un service d'utilité publique en gérant les populations de gibiers nuisibles ou non. Elle est nécessaire, car en l'absence de prédateurs les espèces ne sont pas régulées et peuvent occasionner des dégâts importants sur d'autres espèces mais aussi sur les activités humaines (élevages et cultures).

Notre ACCA (Association de chasse communale agréée) qui compte 23 chasseurs a donc ce rôle important et gère les espèces présentes à Velanne. Chaque espèce a une réglementation spécifique et certaines comme le chevreuil sont soumises à un plan de chasse qui détermine le nombre d'animaux à tirer pendant la période de chasse.

Les arrêtés ministériels sont affichés en mairie ou à télécharger sur le site de la fédération départementale de l'Isère. Nos chasseurs peuvent également vous renseigner et vous aider à programmer vos balades en période de chasse en vous donnant leur secteur de chasse à l'avance. ([acca.velanne@gmail.com](mailto:acca.velanne@gmail.com))

**La période régulière de chasse a débuté le 09 septembre 2018 et se clôturera le 28 février 2019.** Il est important de savoir que certaines espèces occasionnant des dégâts constatés sont chassables plus tôt dans la saison. (Sanglier, renard).

Chaque chasseur est formé lorsqu'il passe son permis. Il apprend les règles de sécurité à respecter, la reconnaissance des espèces et la réglementation générale.

### **Quelques règles à savoir :**

- Dans les 32 départements à ACCA, la chasse est interdite dans un rayon de 150 mètres autour des habitations, caravanes, abris de jardins, cabanons, bâtiments agricoles et leurs dépendances, lieux publics etc. (article L422-10 du code de l'environnement), et sur les terres dont les propriétaires ont fait opposition à la chasse dans les règles.
- La chasse en temps de neige est autorisée à condition d'être organisée en battue.
- La chasse est autorisée une heure avant le lever du jour et après le coucher du soleil.
- En battue, le chasseur doit toujours porter son arme désarmée et effectuer des tirs fichants, c'est-à-dire de haut en bas, limitant ainsi les risques d'accident.

Nous souhaitons une belle saison de chasse à nos chasseurs et nous ne doutons pas que la cohabitation avec les promeneurs et les ramasseurs de champignons se passera bien cet automne, cette saison étant faite pour réunir tous les amoureux de notre campagne velannoise.

Jocelyn THENOT

## SOU DES ECOLES

Une nouvelle année scolaire commence. Le Sou des écoles est déjà au travail et vous propose le **dimanche 11 novembre 2018** à partir de 8 h à la salle des fêtes de Velanne, une vente de boudins. Nous vous attendons nombreux. A très bientôt pour d'autres manifestations.

Les membres du Sou des écoles

## GRAIN D'PHONIE VELANNE

En vue de notre prochain concert de décembre, le groupe vocal répète assidûment afin de vous offrir une jolie prestation. Toujours dans une ambiance conviviale. Pour tous ceux et toutes celles désireux de venir se joindre à notre groupe c'est avec plaisir et bonne humeur que GRAIN D'PHONIE vous attend !!!



## **CONCERT**

**Samedi 8 décembre à la salle des fêtes de Velanne à 20h**

1ère partie : Histoire racontée en musique - enfants à partir de 8 ans

(Chef de chœur et sa compagne)

Entracte

2ème partie : Les chants du monde

Participation au chapeau

Venez nombreux !!

## FASILA DANSER

FASILA DANSER .... Cours de danse...

Les cours de danse en COUPLE ou en SOLO ont repris le MERCREDI soir et se déroulent toujours à la SALLE DES FETES de VELANNE...

- de 18h à 19h cours de danse "spécial" DAMES ...pour apprendre les PAS de BASE TOUTES DANSES + chorégraphies simples...: madison, chacha, tango, twist, bachata , salsa, country etc....
- de 19h à 20h cours de ROCK débutant

Venez essayer ! ... Ambiance conviviale... Méthode progressive !

Plus d'infos sur le site de l'association Fasiladanser.org ou n'hésitez pas à nous téléphoner au 06 50 09 10 02 (Caroline)

## A L'HUMOSPHERE

Après un bel été A l'humosphère comprenant les temps forts :

- du festival « Autour du pisé : la terre en fusion » qui fut encore de haute qualité,
- de la Lecture-spectacle des migrants
- ET de l'atelier Fabrication du cuiseur solaire « Le solar'cycle »,

Nous concoctons au fur et à mesure le programme des propositions.

Merci à tous ceux qui par leur participation, leur soutien, leurs encouragements ont rendu tout cela possible.

Merci à ceux qui voudraient participer à la prochaine édition du Festival « Autour du pisé » et/ou recevoir les propositions d'ateliers de se faire connaître : humosphereal@gmail.com ou 04 76 55 33 04



### Tentez la cuisine solaire ! C'est génial !

L'association met à votre disposition le Solar'cycle (+ de 300°C) et vous accompagne dans son utilisation sous conditions.

Renseignez-vous :

humosphereal@gmail.com ou 04 76 55 33 04

#### En préparation :

Atelier de partage de savoir-faire : fabrication d'un baume

Permaculture humaine : préparation collective de la 3ème édition du festival « Autour du pisé »  
Cycle « terre et métamorphose » autour des fours de cuisson primitive.

Atelier osier

Atelier de création collective en tissage/tressage végétal

Ateliers chant

Découverte de la Sylvothérapie

### Calendrier des fêtes associations de Velanne

|                  |       |                                |
|------------------|-------|--------------------------------|
| 11 novembre 2018 | ..... | Boudins SOU DES ECOLES         |
| 8 décembre 2018  | ..... | Chorale GRAIN D'PHONIE         |
| 27 janvier 2019  | ..... | Boudin FC VELANNE              |
| 09 février 2019  | ..... | Soirée Carnaval SOU DES ECOLES |
| 24 février 2019  | ..... | Boudin de la CHASSE            |
| 30 mars 2019     | ..... | Repas dansant FC VELANNE       |
| 14 avril 2019    | ..... | Rallye SOU DES ECOLES          |
| 05 mai 2019      | ..... | Menu gourmand A l'Humosphère   |
| 18 mai 2019      | ..... | Festival du Festi'Vellanne     |
| 06 juillet 2019  | ..... | InterVellanne Foyer des Jeunes |
| 15 août 2019     | ..... | Pétanque FC VELANNE            |

### DIVERS



#### Les news Au 1884 !

Nouveaux horaires à partir du 25 septembre :

**Mardi** : 7h15-14h30

**Mercredi et jeudi** : 7h15-14h30 et 17h30-20h30

**Vendredi** : 7h15-14h30 et 17h30-1h00

**Samedi** : 7h15-13h00 et 17h30-1h00

**Dimanche** : 8h00-17h00

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fréquentation de l'établissement....

#### - **Restauration** :

Tous les midis en semaine (du mardi au vendredi)

Vendredi soir et samedi soir

Dimanche midi

Les nouveaux menus de rentrée et de nouvelles formules sont arrivés ! Venez les découvrir !!!

- **Festivités :**

**1er samedi de chaque mois :**

Pizza karaoké : 3 novembre (on fêtera Halloween !), 1er décembre.

**17 Novembre :** Moustache en concert ! À partir de 21h. Le grand mister Bob et son équipe pour un concert rock de dingue !!!

**24 Novembre :** Boudins

**Tous les samedis matin de décembre :** dégustation Huîtres de Bouziges

**15 Décembre :** Un groupe surprise en concert ! A partir de 21h....

Et toujours dépôt de pains, viennoiseries et pains spéciaux sur commande et Dauphiné Libéré.  
Pour toutes les informations en temps réels : **Facebook Au 1884** ou **directement au bar !!!!!**

## **REFLEXOLOGIE**

Sylvie, infirmière en EHPAD, " jeune retraitée " et réflexologue certifiée depuis 2003 a ouvert son cabinet de réflexologie plantaire depuis juin 2018 au 23 route du grand Velanne à Velanne.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer je pourrais me rendre à leur domicile.

La réflexologie plantaire est un soin de support et complémentaire qui détend, régule, et soulage.

Je propose une pratique traditionnelle et évolutive.

Je reçois volontiers toutes personnes intéressées.

Merci me prévenir au 06 78 70 48 24 si vous souhaitez en savoir plus.

Sylvie Chambre

## **FINANCES PUBLIQUES**

Si vous avez des questions complexes, pensez à prendre rendez-vous :

- **Par internet @ :**

Sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (rubrique « Contact »)

- **Par téléphone :**

Pour les particuliers : 04 76 67 04 40

Pour les professionnels : 04 76 67 04 64

- **Au guichet**

Centre des finances publiques de Voiron - 5 rue Georges SAND

## **AIDE FINANCIERE DU PAYS VOIRONNAIS - FONDS DE CONCOURS AUX PETITES COMMUNES**

Dans le cadre du fonds de concours du Pays Voironnais attribué aux petites communes (FC-PC) pour la période 2018-2020 (92 357 € plus 23 089 € d'augmentation de la dotation de solidarité communautaire), la commune de Velanne a déposé quatre dossiers supplémentaires qui ont été validés :

- Achat de matériel informatique pour la mairie : 1 404 € de FC-PC pour une dépense totale de 22 808 € HT

- Pose d'un parquet flottant et d'un chauffage dans la salle du restaurant « Au 1884 » : 2 742 € de FC-PC pour une dépense totale de 5 484 € HT
- Réfection en enrobé de la rue du Donnier : 6 795 € de FC-Pc pour une dépense totale de 13 591 € HT
- Achat de la parcelle AC 99 (terrain actuellement en herbe et situé à côté du cimetière) pour la réalisation du deuxième tronçon de la voie nouvelle : 24 375 € de FC-PC pour une dépense totale de 48 750 € TTC

Nous remercions le Pays Voironnais pour ces aides financières qui sont précieuses pour notre village car elles nous permettent de vraiment minimiser nos dépenses communales d'investissement.

## **DECHETS ALIMENTAIRES : POINT SUR LES SACS COMPOSTABLES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi\* interdit de distribuer des sacs plastiques à usage unique. Ainsi, pour être en conformité avec celle-ci, comme de nombreuses collectivités, le Pays Voironnais a remplacé les anciens sacs plastiques par des sacs compostables. Point sur les questions les plus fréquentes... *\*(loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015)*

### **Changer l'ancienne poubelle de cuisine, une nécessité ?**

L'ancien bioseau ne disposait pas de la ventilation nécessaire au bon fonctionnement des sacs compostables. Ils ont besoin d'un environnement sec et aéré pour ralentir le processus de compostage. Il est donc impératif d'utiliser un bioseau ajouré.

### **Où stocker mon nouveau bioseau ajouré ?**

**La cuisine est le lieu idéal !** Disposez-le, par exemple, sur le plan de travail ou le sol.

Il ne faut pas le stocker à l'intérieur d'un meuble, à proximité d'un appareil dégageant de la chaleur en période estivale, à l'extérieur, sur un balcon, dans une cabane... L'humidité et la chaleur accélèrent le processus de décomposition.

### **Doubler le sac, une "fausse bonne idée" ?**

Le nouveau sac compostable peut présenter un aspect fragile. Par précaution, on peut avoir tendance à le doubler. Ne le faites surtout pas ! L'absence de circulation d'air contribue à la décomposition prématurée des sacs. Utilisez un seul sac ! L'astuce est de ne pas le remplir au maximum. Changez-le fréquemment, 2 fois par semaine si nécessaire.

### **Astuce +**

Lors de fortes chaleurs, vous pouvez ajouter au fond de votre bioseau et de votre sac des matières sèches compostables : mouchoir en papier, essuie-tout, carton, papier journal, boîte d'œufs en carton... Ainsi, les jus seront absorbés et vous pourrez réduire le taux d'humidité et les éventuelles nuisances. N'oubliez pas de bien fermer le couvercle de votre poubelle !

### **Ce système est-il plus coûteux ?**

Le coût du nouveau matériel (bioseaux et sacs) est quasiment identique à l'ancien.

Les anciens sacs verts (non recyclables) devaient être séparés des déchets alimentaires pour permettre la fabrication du compost. Cette extraction de matières plastiques représentait une charge financière et un coût d'incinération de 16000 € par an qui n'est plus nécessaire avec les sacs compostables. C'est donc un gain économique mais aussi environnemental.

### **Vous n'avez pas de bioseau ajouré ?**

Direction le Centre Technique du Pays Voironnais à Coublevie (à côté de la déchèterie) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

### **Où se procurer les sacs compostables ?**

Ils sont disponibles en Mairie (sauf Voiron), au Quartz ou au Centre Technique de Coublevie. Vous pouvez également utiliser les sacs compostables remis au rayon fruits et légumes des magasins, sur les marchés, ... Ils sont parfaitement adaptés.

### **Rappel :**

Les sacs verts et les sacs compostables sont interdits dans la poubelle ordinaire. (déchets non recyclables). Les sacs verts peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 2018 pour le tri des déchets alimentaires ou déposer dans votre Mairie.

L'ancien bioseau peut être conservé pour un autre usage ou être rapporté au Centre Technique du Pays Voironnais.

Les aliments varient en fonction des saisons et il est souvent plus facile de tenter l'aventure du compostable, une fois l'été passé. Ne vous découragez pas !

**Plus d'informations sur :** [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique déchets.

## **ADRESSE MAIL MAIRIE**

Merci de bien vouloir noter la nouvelle adresse mail de la mairie : [mairie@velanne.fr](mailto:mairie@velanne.fr)

## **NUISANCES SONORES**

Par arrêté préfectoral tous les travaux réalisés à l'aide d'engins pouvant causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Jours ouvrables         | 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30 |
| Samedi                  | 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 |
| Dimanche - Jours fériés | 10 h 00 à 12 h 00 *                      |

**\* L'après-midi du dimanche et des jours fériés, toute utilisation d'un engin bruyant est interdite**